

condition d'inscriptions

Chers parents,

Chers stagiaires,

Vu le nombre élevés d'inscriptions n'étant pas confirmée et les frais engager, nous sommes dans l'obligation de vous demander d'adhérer à notre règlement.

En vous inscrivant à un des stages organisés par la société Bigdan12 SPRLU, vous reconnaissez connaître les conditions d'inscriptions suivantes :

- Lorsque vous valider votre inscription, vous êtes redevable d'un acompte de 70,00€ payable au compte 751-2012138-10 avec en communication le nom+prénom+date du stage
- Dès que de votre inscription est envoyée, votre équipement sera fabriqué !
- En conséquent les 70,00€ d'acompte par enfant participant serviront à payer les frais engendré pour la fabrication de l'équipement, ainsi que pour les frais de gestion de votre inscription, en cas de désistement avec ou sans un certificat médical.
- Il va de soit que cet équipement sera dès lors votre propriété et qu'il vous sera remis le dernier jour du stage, soit sur place (entre 13h et 15h) soit en venant le retirer dans nos bureaux et ce, sur Rendez-vous à partir de la semaine suivant la fin de l'évènement.
- Les acomptes non payés, seront majorés d'un intérêt journalier de 2% à partir du 11ème jour suivant votre inscription. (Sauf en cas d'accord écrit envoyé par la société BIGDAN12 SPRLU, fax, SMS, email)
- Les données transmises lors de votre inscription ne serviront que pour les stages Bigdan12 et ne seront communiquées à aucunes autres personnes.

En espérant rencontrer votre compréhension, et dans un souci de contenter tout le monde.

Salutations sportives, Daniel Goethals